

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

CONCOURS INTERNE ET EXTERNE

INGENIEUR DES SERVICES CULTURELS ET DU PATRIMOINE
- SPECIALITE PATRIMOINE - *Option « Programme d'architecture et d'urbanisme »*

Épreuve d'admissibilité n°2 :

Rédaction d'une note d'analyse technique et pratique pouvant inclure la réalisation de schémas, dessins ou calculs, à partir d'un dossier composé de documents traitant, au choix du candidat (exprimé lors de l'inscription), d'un programme de restauration ou d'architecture et d'urbanisme. (durée : 4h ; coefficient : 5 ; note éliminatoire : < ou = 5/20).

Nombre de page(s), celle-ci comprise : 143

SUJET

Une commune de la partie méridionale de la France a souhaité engager le réaménagement de l'espace dit des barques et du cours Mirabeau. Ce lieu emblématique de la ville borde le canal historique séparant le centre ancien en deux. Il est caractérisé par un mail planté de platanes. Cet espace fait la jonction entre différents points stratégiques de la ville. Il sert aussi de marché pour la rive gauche et d'espace de manifestations et de concerts sur la rive droite. Il dessert l'hôtel de ville d'une part et les halles de l'autre.

Les lieux n'étant plus appropriés à l'activité, les sols et aménagements vieillissant, la commune a lancé un concours pour l'aménagement de cet espace situé en secteur sauvegardé (secteur délimité, non approuvé) et dans le périmètre de plusieurs monuments historiques, dont principalement l'ancien ensemble archiépiscopal et une ancienne église. Par ailleurs, le canal est site classé et a le label patrimoine mondial.

Parmi les trois projets présentés, la commune a sélectionné le projet n°2, qui donne lieu à une demande de permis d'aménager.

Dans le cadre de l'instruction de ce projet vous êtes chargé de faire une note au chef du Service territorial de l'architecture et du patrimoine, afin que celui-ci puisse faire part au Maire de son avis et de ses éventuelles prescriptions.

Après avoir identifié les enjeux réglementaires, vous ferez une analyse technique du projet. Vous en expliquerez les avantages et inconvénients. Vous aborderez les enjeux tant urbains qu'architecturaux

et caractériserez le parti architectural et paysager d'ensemble, les aménagements ponctuels, le traitement des matériaux et du mobilier urbain.

À partir de cet examen des avantages et des inconvénients du projet, votre synthèse et vos préconisations doivent permettre au service d'aider le Maire à arrêter le projet sous sa forme définitive. Vous pourrez accompagner votre note de schémas ou de croquis.

À titre d'information vous disposez d'une présentation synthétique des trois projets remis dans le cadre du concours.

Composition du dossier

pièce 1 - aménagement des barques et du cours Mirabeau : dossier de demande de permis d'aménager (pages 3 à 121)

pièce 2 - centre ancien protection (page 122)

pièce 3 - documentation photographique complémentaire (pages 123 à 127)

pièce 4 - présentation synthétique des projets des trois équipes (pages 128 à 143)